



S.I.R.D.
28 rue de la Liberté
38600 FONTAINE

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.21.83.92

N/Réf : DELCOM **49-14**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 23 décembre 2014**

Le vingt trois décembre deux mille quatorze, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni en salle de réunion du SIRD, sous la présidence de Guy JULLIEN, Président du SIRD

Date de convocation : 09 décembre 2014

Nombre de délégués en exercice : 24 Présents : 13 Votants : 18

Présents : S CIALDELLA (Pv de Mme VIEU), R. DI BENEDETTO, MF. DI RAFFAELE, P EVRARD, F FECHOZ-CHRISTOPHE(pv de M. D'OLIVIER QUINTAS), K. GAILLARD, G. JULLIEN(PV de M. TROVERO), C LANCELON-PIN, M. MASTROMAURO, P.MONIER, M.REPELLIN (pv de M. DINI), G.SALLET(Pv de M. GILABERT), J.TESSAIRE,

Absents excusés : D. D'OLIVIER-QUINTAS, G.DINI, F.GILABERT, P. RIGAULT, D.ROUX, JP TROVERO, N.VIEU,

Absents : A.CARBONARI, JM.CAMACHO, D.CUSTOT, R.OCCHINO

Secrétaire de séance : Sylvain CIALDELLA

Président de séance : Guy JULLIEN

Rappel du quorum : 13

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- FINANCES

Report de crédits d'investissement 2014

Rapporteur : Guy JULLIEN

Le Président expose au comité syndical,

Vu la loi n°88-13 du 5 janvier 1988
 Vu l'instruction 89-18 du 30/01/1989
 Vu l'article L1612-1 du CGCT

Considérant que le Budget pour l'année 2015 du SIRD sera voté au cours du mois de Mars 2015.

Considérant qu'en matière d'investissement, lorsque le BP n'a pas été voté avant le 1^{er} janvier de l'exercice, le Président ne peut que limitativement ordonner des dépenses d'investissement.

Toutefois, ce dernier est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette.

Le Président peut également engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

Afin d'exercer ce droit, le comité syndical doit en autoriser le président et préciser le montant et l'affectation des crédits ainsi utilisés pour le BP.

Le tableau ci-dessous détaille les opérations concernées.

Opération	Nature Budgétaire	Montant Budgété 2014	Montant Reporté sur 2015 : ouverture de crédits
Travaux	2313	1 235 000.00€	308 750,00€
Etudes et concession et droits assimilés	2031 2051 2033	121 408.53€	30 352,13€
Acquisition et immobilisation corporelles	2183, 2138, 21318, 2184,2188	255 713.38€	63 928,35€

Le Président propose au comité syndical :

- d'approuver l'ouverture des crédits d'investissement cités ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2015
- d'engager, liquider, et mandater dans la limite des crédits d'investissement mentionnés ci-dessus

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Fait à Fontaine, le 24 décembre 2014
 Le Président
 Guy JULLIEN